

CHARTRE DE BONNE CONDUITE



Cette chartre s'applique à tous les événements de la vie du club :

Entraînements, compétitions, déplacements, vestiaires, gradins, vie associative (manifestations organisées par le club).

Cette chartre devra être signée à chaque début de saison par les parties

OBJECTIFS DU CLUB



Lutter contre les violences dans le sport

- - Physiques
- - Sexuelles
- - Psychologiques



Transmettre les valeurs sportives :

- - Tolérance
- - Respect
- - Honnêteté
- - Esprit d'équipe
- - Solidarité



Assurer la bonne pratique du sport dans le respect de tous sans aucune forme de discrimination



Faire du club un lieu favorable à la pratique sportive

**Le respect, pilier de
l'éducation est la
base de tout sport**

**Le sportif
s'engage à**



- Respecter les règles
- Respecter les décisions des juges et ses adversaires en restant "fair play".
- Respecter les consignes et les choix de l'entraîneur
- Respecter ses coéquipiers (et il doit les encourager).
- Rester courtois et correct sur et en dehors de la glace.
- Respecter les horaires des entraînements, compétition, représentations, rendez-vous.
- Prévenir le plus tôt possible de son absence pour ne pas pénaliser l'équipe.
- Venir aux entraînements, aux compétitions et aux représentations avec une tenue adaptée
- Respecter Le matériel, les équipements et infrastructures
- Aider au rangement du matériel en fin de séance.
- Bannir toute tricherie et tout comportement violent (physique, sexuelle et psychologique)

Le sportif doit avoir un esprit d'équipe sans oublier que le sport est avant tout un plaisir.

L'éducateur s'engage à



- Enseigner ou encadrer la pratique du sport dans l'esprit des règles.
- Développer l'esprit sportif et relativiser les enjeux sportifs.
- Considérer chaque sportif avec respect et équité sans discrimination.
- Prendre en charge tout sportif et l'aider à s'épanouir et progresser quel que soit son niveau.
- S'opposer à toute forme de triche.
- Utiliser un langage précis sans injure ni expression vulgaire.
- Être assidu, ponctuel et prévoir son remplacement en cas d'absence.
- Projeter une image reflétant les valeurs positives du sport et de l'entraîneur.
- L'entraîneur est responsable des patineurs et doit être un exemple.

Les dirigeants s'engagent à



- Être un exemple pour tous les sportifs du club.
- Favoriser le dialogue, être une oreille attentive pour tous les licenciés.
- Favoriser la vie associative.
- Refuser et sanctionner toute forme de violence (verbale, physique et sexuelle).
- Respecter son devoir de signalement en cas de violences.
- Développer un esprit sportif et faire respecter les règlements en vigueur.
- Faire respecter le matériel et les installations.
- Faire appliquer les règles sur et en dehors de la glace.
- Assurer l'impartialité et la cordialité des compétitions.

Les parents s'engagent à



- Respecter les horaires d'entraînement et avertir l'encadrant en cas d'absence.
- Respecter les décisions des éducateurs et ne pas les décrédibiliser devant son enfant.
- Avoir une attitude respectueuse envers les concurrents, les juges et les entraîneurs.
- Être un modèle pour son enfant et bannir tous comportements violents.
- Relativiser les enjeux d'une compétition.
- Encourager son enfant et son équipe.
- Faire respecter la charte du patineur à son enfant.
- Échanger, dialoguer, exposer les éventuels problèmes rencontrés avec l'encadrement.